

Objet : Avis au public

Le préfet de Mayotte informe la population que la consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale, concernant un projet d'extension d'un centre de véhicules hors d'usage avec la mise en œuvre de capacité de traitement par broyage à Longoni, Vallée 3, commune de Koungou, aura lieu :

du lundi 26 octobre 2026 au mardi 26 janvier 2027 inclus

Le dossier relatif à la demande d'autorisation environnementale sera consultable :

- sur le site internet de la préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :
<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2026>
- sur le site du registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7727/>

Trois réunions publiques auront lieu à la bibliothèque de Koungou (adresse : RN1 / 1 place de l'Élysée, 97600 Koungou), aux dates et heures suivantes :

réunion d'ouverture
le vendredi 30 octobre 2026
de 09h00 à 12h00

réunion intermédiaire
le vendredi 11 décembre 2026
de 9h00 à 12h00

réunion de clôture
le vendredi 22 janvier 2027
de 09h00 à 12h00

Durant ces trois réunions publiques, le commissaire enquêteur recueillera les observations des parties prenantes jusqu'à la fin de la consultation.

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7727/>.

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Koungou, à l'attention du commissaire enquêteur et portant a minima la mention « demande d'autorisation environnementale – CAZA environnement et recyclage ».

Le préfet

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général


Daniel FERMON